Union européenne-Maroc:

Par JFB le lun 23/04/2007 - 14:17

650 millions d'euros pour soutenir les réformes

La Commissaire européenne chargée des relations extérieures et de la politique de voisinage, Benita Ferrero-Waldner, a annoncé, lors de sa récente visite au Maroc, que l'Union européenne consacrera plus de 650 millions d'euros pour l'appui aux réformes au Maroc, étalés sur quatre ans.

Cette proposition de programme d'aide pour le Maroc s'inscrit dans le cadre de la politique européenne de voisinage. Elle est destinée au soutien à la mise en oeuvre du plan d'action UE-Maroc. Elle sera complétée par des prêts de la Banque européenne d'investissement et d'autres programmes financiers.

Cette enveloppe représente une augmentation de près de 20% par rapport à la moyenne annuelle pour la période 1995-2006. Le programme de soutien portera sur le développement social, le développement économique, les droits de l'Homme et la gouvernance, l'environnement ainsi que sur l'appui institutionnel.

Coopération UE-Maroc

L'Accord d'association, entré en vigueur le 1er mars 2000, constitue le cadre juridique des relations entre l'UE et le Maroc. Parallèlement à la mise en place graduelle d'une zone de libre échange, il prévoit de nombreux domaines de coopération en matière politique, économique, sociale, scientifique et culturelle.

Depuis 2004, et en complément au processus de coopération euro-méditerranéen lancé à Barcelone en 1995, l'UE a mis en place la politique européenne de voisinage qui établit un nouveau cadre de relations entre l'UE et ses voisins de la Méditerranée du Sud. Dans ce nouveau contexte, le Maroc a fait partie des premiers pays de la Méditerranée à signer un plan d'action voisinage avec l'UE. Une promotion effective de la démocratie et du respect des droits de l'Homme constituent des objectifs

essentiels dans la politique extérieure de l’UE. Un rapport de la Commission européenne estime à ce sujet que «le Maroc poursuit un processus de démocratisation et de consolidation de l’Etat de droit, considéré comme le plus avancé dans la zone.»

Le Maroc et l’UE discute, depuis quelques temps, d’un «statut avancé» qu’obtiendrait le Maroc dans ses relations de partenariat avec l’UE soit «plus qu’un partenariat mais moins qu’une adhésion». Pour l’UE, la place importante qu’occupe le Maroc dans le pourtour méditerranéen, sa situation géopolitique et géostratégique comme sa proximité à l’égard de l’Union justifie ce choix.

A l'issue d'un entretien avec Taieb Fassi Fihri, ministre délégué aux Affaires étrangères et à la Coopération, la Commissaire européenne a souligné que le Maroc s'est engagé dans un processus de réforme très ambitieuse résultant de sa propre stratégie de modernisation et de développement. «Les fruits de la réforme au Maroc sont déjà visibles à travers, notamment, une croissance plus forte, des investissements directs étrangers plus importants et un taux d'emploi plus élevé».

De son côté, Taieb Fassi-Fihri a souligné «l'exemplarité de la relation Maroc-UE, puisque le Royaume est le premier pays du Sud à signer l'accord Open Sky en matière de transport aérien, le premier pays tiers à intégrer la mission de paix européenne en Bosnie Herzégovine, le premier à intégrer un sous-comité dédié aux droits de l'Homme et à la bonne gouvernance et le premier pays du sud également à établir un dialogue politique ouvert et transparent avec l'Union européenne».

Un partenaire privilégié

L’UE est le premier marché pour les exportations du Maroc, elle est aussi le premier investisseur extérieur public et privé du Royaume, ainsi que son premier marché touristique. En outre, le Maroc contribue à la sécurité d’approvisionnement de l’énergie de l’UE en tant que pays stratégique de transit pour le gaz algérien et exportateur d’électricité vers l’Espagne. Les échanges humains ne cessent de se multiplier : l’UE représente la première destination des travailleurs migrants marocains et un nombre croissant d’Européens choisissent le Maroc comme lieu de villégiature, voire de résidence. Les échanges professionnels connaissent également une augmentation continue.

Néanmoins, la croissance économique reste trop faible pour réduire chômage et pauvreté, qui affectent directement plus de 9% et 14% de la population respectivement. De fait, la stratégie de l’UE au Maroc doit répondre à une préoccupation majeure du Maroc : sortir de la spirale faible croissance / chômage / pauvreté / migrations.

Carine Palacci

-

Catégorie
Agenda Culturel